

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE (BP REA) SPÉCIALITÉ MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Formation professionnelle continue



RNCP 38093

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully



16€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou France Travail, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



910 h de formation professionnelle

280 h de stage en entreprise

Modules complémentaires (optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) : Jusqu'à 35h d'accompagnement personnalisé, 35h de remise à niveau (RAN), 4h de citoyenneté, 7h de technique de recherche d'emploi (TRE).

Objectifs de la formation

- Assurer la conduite du système de production (maraîchage biologique principalement ; pour certaines autres productions, possibilités de partenariats avec d'autres CFPPA de la région AURA)
- Réaliser les opérations techniques de production en préservant les ressources
- Assurer le pilotage stratégique, la gestion économique, financière et administrative de l'entreprise agricole

Processus d'admission

- Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
- Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

Rémunération - financement

- Financements possibles : France Travail, Région, CPF Transition Pro, CPF, autofinancement...
- Rémunération selon le financement

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public adulte qui a pour projet professionnel de s'installer en agriculture (en maraîchage biologique principalement, pour certaines autres productions, possibilités de partenariats avec d'autres CFPPA de la région AURA).

Les prérequis sont :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Etre en capacité de lire et comprendre un document professionnel, de décrire à l'écrit une situation professionnelle et de résoudre un problème mathématique avec une ou plusieurs des quatre opérations
- Avoir réalisé une immersion dans la production visée d'au moins plusieurs semaines (idéalement sous forme de salariat)
- Présenter un projet d'installation en maraîchage cohérent, réalisable à court ou moyen terme (si projet d'installation dans une autre production, possibilité de partenariat avec d'autres CFPPA de la région AURA)
- Avoir engagé des démarches liées à l'installation : rencontre du PAI, de l'ADDEAR, recherche de foncier (RDI = répertoire départ installation, SAFER...), contacts d'agriculteurs professionnels...

Modalités d'adaptation du parcours

Adaptation du parcours en fonction des diplômes précédemment obtenus, du résultat des tests de positionnement et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou d'accompagnement).

Les candidats titulaires d'un Bac peuvent être dispensés de l'évaluation de l'UC 1 (Validation des Acquis Académiques). Les candidats titulaires d'un diplôme agricole peuvent être dispensés d'évaluation d'autres UC (voir le tableau de validation des acquis académiques).

Contenu de la formation

UC1- Se situer en tant que professionnel

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.

C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

UC2- Piloter le système de production

C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.

C2.2- Gérer le travail.

UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions maraîchères.

C3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions maraîchères.

UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.

C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C5.1- Commercialiser un produit ou un service.

C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

UC6 et UC7 : 2 UCARE au choix (au CFPPH ou dans un autre CFPPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes sous la validation du responsable de formation)

UCARE - Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences

C6.1- Élaborer l'itinéraire technique de la production de plants et semences maraîchers.

C6.2- Réaliser les travaux de l'atelier de production de plants et semences maraîchers.

OU

UCARE - Réaliser les opérations de production de miel de l'atelier apicole

C6.1- Élaborer l'itinéraire technique de la production de miel

C6.2- Réaliser les travaux de l'atelier de production de miel

OU

UCARE - Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole

C6.1- Élaborer l'itinéraire technique de la production

C6.2- Réaliser les travaux de l'atelier de production

UC : Unité Capitalisable, une UC correspond à un bloc de compétences

UCARE : Unités Capitalisables d'Adaptation Régionales ou à l'Emploi.

Les + de la formation

- Préparation à l'installation en agriculture et obtention de la capacité professionnelle agricole.
- Intervenants externes : conseillers de la Chambre d'agriculture du Rhône, ADDEAR, CERFrance, AFOCG, AMAP, Terre d'envie, Cagette.net, AGRIBIO, Arthropologia, Ecocert, MSA, Solidarité paysans, Terre de Liens, banque agricole...
- Délivrance du Certiphyto Décideur
- Visites d'exploitations maraîchères bio, réseau de maraîchers professionnels.

Métiers visés

Le BP REA – spécialité « Maraîchage en agriculture biologique » – permet de se préparer aux métiers de chef d'entreprise agricole en maraîchage biologique, chef de culture légumière ou encadrant technique sur un jardin d'insertion en maraîchage en se préparant aux fonctions entrepreneuriales et aux fonctions techniques de production. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Ecully

cfppa.ecully@educagri.fr

0478334612

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

